

## **DIRECTION DES AFFAIRES CULTURELLES**

**2019 DAC 371** – Approbation de dix conventions de partenariat entre des conservatoires de la Ville de Paris, des centres Paris Anim' et des écoles de musique associatives

### **PROJET DE DÉLIBÉRATION**

#### **EXPOSÉ DES MOTIFS**

Mesdames, Messieurs,

La Ville de Paris propose aux jeunes Parisien.ne.s un apprentissage de la musique, de la danse et du théâtre qui s'appuie sur les enseignements des conservatoires municipaux, sur le développement de l'offre des centres Paris Anim' ainsi que sur les enseignements des professeurs de la Ville de Paris qui interviennent dans les écoles élémentaires.

Conformément aux engagements qui ont été pris devant le conseil de Paris, une réforme des conservatoires a été initiée en 2015 afin d'accroître le nombre de places disponibles, diversifier le profil des élèves, notamment par le renforcement des liens avec l'école, la création de nouvelles filières collectives, ainsi que par le développement de partenariats avec des structures associatives intervenant dans les champs sociaux et culturels. Dans le même temps, la réforme des centres Paris Anim' présentée au Conseil de juin 2016 a initié une modernisation du fonctionnement de ces 50 équipements pour favoriser leur ouverture sur les territoires tout en rendant plus lisible leur caractère municipal grâce à une nouvelle identité.

Dans ce cadre, les rapprochements entre les conservatoires parisiens et les centres Paris Anim' d'une part, les conservatoires parisiens et les écoles de musique associatives d'autre part, ont connu dès 2017 un réel développement, offrant aux jeunes publics la possibilité de découvrir des propositions d'enseignements artistiques riches et diversifiées.

Les partenariats noués à cette occasion visent à :

- créer des temps partagés entre élèves (auditions, répétitions), donner ensemble des concerts (récital en public),
- développer et enrichir la pratique de la musique d'ensemble, la pratique instrumentale collective, les orchestres, les harmonies,
- mettre en commun des ateliers thématiques (clubs jazz, musiques actuelles),
- créer des projets pluridisciplinaires afin d'enrichir les propositions musicales, théâtrales et chorégraphiques (passant par exemple par des happenings communs, des lectures, des ateliers musicaux dansés),
- mettre en place des cours communs (en musiques actuelles amplifiées, notamment en guitare électrique et batterie),
- mutualiser les salles de cours, salles de répétition, studios d'enregistrement,
- informer les jeunes et leurs parents des propositions d'enseignements des partenaires, notamment à l'occasion des Journées Portes Ouvertes des conservatoires qui ont lieu chaque année au printemps.

Le conseil de Paris a ainsi approuvé, lors des séances de septembre et novembre 2017, puis de mai 2018 dix-huit conventions de partenariat entre quinze conservatoires parisiens (Centre, 5<sup>e</sup>, 6<sup>e</sup>, 8<sup>e</sup>, 9<sup>e</sup>, 10<sup>e</sup>, 11<sup>e</sup>, 12<sup>e</sup>, 13<sup>e</sup>, 14<sup>e</sup>, 15<sup>e</sup>, 16<sup>e</sup>, 17<sup>e</sup>, 18<sup>e</sup> et 19<sup>e</sup> arr.) et plus de trente centres Paris Anim' dont la gestion est assumée par les associations CLAJE, IFAC, Ligue de l'Enseignement - fédération de Paris, ACTISCE, 3AC8, CRL10, CASDAL14, MJC Ile de France - Fédération de Paris, MJC Paris XV BRANCION, Centre Jeunesse Paris 18<sup>e</sup> Nord. S'y sont ajoutées quatre conventions de partenariat avec des écoles associatives de musique subventionnées par la Ville de Paris (dans le 8<sup>e</sup> arr. avec Octave et Arpège, le 11<sup>e</sup> arr. avec Polynotes, le 14<sup>e</sup> arr. avec Musique en Mouvement et le 18<sup>e</sup> arr. avec l'Atelier Musical Paris Seine).

Cette année scolaire 2019-2020 voit nombre de ces partenariats se poursuivre, se renouveler, se transformer et s'affermir avec de nouveaux projets pédagogiques :

Le Conservatoire Mozart (Centre) renforce de manière significative le contenu pédagogique de ces partenariats d'une part avec ACTISCE –Centre Paris Anim' Les Halles Le Marais (ateliers en danse classique et en chant chorale) – d'autre part avec la MJC en Ile de France- Fédération de Paris - Centre Paris Anim' Pôle Simon Lefranc (ateliers en guitare et en chant chorale).

Le Conservatoire Camille Saint-Saëns (8<sup>e</sup> arr.) poursuit sa collaboration avec l'Association Amicale pour l'Animation Culturelle du 8<sup>e</sup> arrondissement (3AC8), association gestionnaire du Centre Paris Anim' Espace Beaujon, concernant notamment le théâtre émergent.

Le Conservatoire Nadia et Lili Boulanger (9<sup>e</sup> arr.) poursuit ses partenariats avec la Fédération de Paris de la Ligue de l'enseignement, gestionnaire du Centre Paris Anim' Valeyre (actions dans le domaine du jazz) et du Centre Paris Anim' La Nouvelles Athènes (Jazz et musiques actuelles).

Le Conservatoire Charles Munch (11<sup>e</sup> arr.) poursuit sa collaboration avec l'école de musique associative Polynotes 75 s'agissant de rencontres suivies des orchestres des deux structures, de l'organisation de concerts et d'auditions en commun.

Le Conservatoire Darius Milhaud (14<sup>e</sup> arr.) poursuit également ses échanges avec l'école de musique associative Musique en Mouvement, notamment sur la pédagogie de groupe, et accueille des cours de l'école dans ses nouveaux locaux porte de Vanves.

Le Conservatoire Gustave Charpentier (18<sup>e</sup> arr.), poursuit sa collaboration d'une part avec le Centre Jeunesse Paris 18<sup>e</sup> Nord (CJP18N), gestionnaire du Centre Paris Anim' La Chapelle (accueil d'élèves en théâtre du Conservatoire, mise en place d'un atelier chorale), et d'autre part avec l'école de musique associative Atelier Musical Paris Seine (accueil d'élèves de l'AMPS au sein de cours de formation musicale du Conservatoire et concert donné en commun).

Enfin, les Conservatoires Mozart (Centre), Gabriel Fauré (5<sup>e</sup> arr.), Georges Bizet (20<sup>e</sup> arr.) et le Conservatoire à rayonnement régional s'associent avec l'école de musique associative l'Atelier des Feuillantines qui propose aux élèves du réseau des conservatoires parisiens de partager la redécouverte des carnets de voyage d'Olivier Messiaen consacré aux chants d'oiseaux.

Ces partenariats font chacun l'objet d'une convention avec les associations suscitées.

Je vous prie, Mesdames, Messieurs, de bien vouloir en délibérer et de m'autoriser à signer ces conventions.

La Maire de Paris